



**Conseil national  
de l'information statistique**

Paris, le 3 octobre 2014  
N° 129/H030

## **Commission TERRITOIRES**

### **Programme statistique 2015**

<b>MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS</b> <b>MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE</b> Insee - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR) Réseau de l'action régionale .....	<a href="#">2</a>
<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</b> <b>MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE</b> Direction générale des collectivités locales (DGCL) .....	<a href="#">5</a>
<b>COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET)</b> Direction des stratégies territoriales .....	<a href="#">7</a>
<b>EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2015</b> <b>ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS</b> .....	<a href="#">11</a>

## **1. Exposé de synthèse**

---

Le département de l'action régionale n'est pas producteur de données au sens strict, il participe à de nombreux projets de l'Insee qui concernent la production de données locales (enquêtes Tourisme, Siera sur l'emploi, Filosofi sur les revenus...). Il calcule des indicateurs destinés à enrichir le site Insee.fr ou à répondre à la demande des acteurs publics en région ainsi qu'éventuellement d'un plus large public.

Sa production est donc largement dépendante de l'avancement de ces projets, ainsi que des projets concernant la diffusion comme le projet Web4G.

Les moyens de l'action régionale sont constitués du département de l'action régionale et des services études et diffusion des directions régionales dont les effectifs diminuent de manière rapide (-70 personnes entre 2010 et 2014). Une partie des travaux réalisés sont financés par les acteurs publics régionaux et locaux (extensions d'enquêtes, études en partenariat) dont les moyens budgétaires sont à la baisse.

## **2. Travaux nouveaux pour 2015**

---

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pas d'enquête nouvelle.

### **2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2015**

Les projets concernent la géolocalisation de fichiers administratifs :

Plusieurs fichiers, dont l'Insee dispose déjà et qu'il géolocalise, continueront de faire l'objet de nouvelles exploitations, afin d'enrichir les modules de synthèse urbaine (Psar Analyse urbaine) : pôle emploi (chômeurs), Cnam (population concernée par la CMUC), Depp (élèves du secondaire), RPLS (logements sociaux), fichiers des journées défense et citoyenneté (JDC) du Ministère de la Défense (direction du service national) : ce fichier est géolocalisé depuis 2014. Un travail méthodologique sera mené en 2015 en vue de son exploitation à un niveau fin.

- Fichier «Demandes de valeurs foncières » (DVF) de la DGFIP. Des contacts ont été pris en 2014, afin que l'Insee puisse disposer de ce fichier en vue de travaux sur les problématiques logement et foncier. La demande est en cours d'instruction à la DGFIP.

### **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015**

#### **Travaux de diffusion :**

Il s'agit de poursuivre la diffusion de données locales supracommunales avec un souci d'harmonisation d'une part avec les données nationales et d'autre part entre données locales. En matière de revenus, les données proviendront du dispositif Filosofi qui prendra la suite des outils RFL et RDL, en enrichissant la nature des informations diffusées. Pour le moment, la diffusion des premiers résultats issus de Filosofi, à des niveaux communaux et supra-communaux, sur les données de 2012, est prévue au premier semestre 2015. La diffusion de Filosofi pour les niveaux infra-communaux (données de 2012) est prévue en fin d'année 2015.

Parallèlement, dans la suite des travaux du groupe de travail Drees-Insee sur la mise au point d'un tableau de bord pour le suivi de Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS), des indicateurs touchant à la mesure de la précarité et de la pauvreté seront diffusés à partir des résultats produits par les PSAR Emploi population et Synthèses locales lorsque les programmes de travail 2015 des

PSAR auront été validés par le Copar en fin d'année 2014 (la date pour la diffusion de ces résultats reste donc à préciser).

En matière de production et de diffusion d'indicateurs, le département de l'action régionale (DAR) prévoit en 2015 la mise à disposition d'indicateurs locaux sur le bien-être et la qualité de vie et la poursuite de la diffusion de données sur les questions de parité hommes-femmes.

Enfin, le DAR diffusera au premier trimestre 2015, les premières séries de comptes régionaux (PIB régionaux et revenus disponibles bruts) en base 2010, calées sur les résultats des comptes nationaux publiés en mai 2014.

Pour les données infra-communales, le département de l'action régionale, avec l'appui de la DMCSI, poursuivra la diffusion de données « au carreau » sur Insee.fr (données sur recensement). De nouvelles fiches Diagnostic de Quartier (DdQ) sur les nouveaux quartiers, issus de la réforme de la politique de la ville, seront diffusées. Ces fiches seront diffusées sur Insee.fr (comme les ZUS actuellement). Par ailleurs, les Indicateurs Clés de la Politique de la Ville (ICPV) devront également être produits et diffusés sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville. La réforme de la géographie prioritaire sera l'occasion de revoir la liste de ces indicateurs, en coordination avec le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), afin, éventuellement, de la compléter.

### **Travaux d'étude :**

Les travaux d'étude du département de l'action régionale sont destinés à être déclinés par toutes les régions ou à offrir une analyse territorialisée de questions économiques et sociales.

Dans le domaine social, les travaux s'articuleront autour du thème des revenus localisés, à travers des travaux de valorisation de la nouvelle source Filosofi. Cela prendra la forme d'une opération coordonnée (printemps 2015) présentant une étude nationale sous l'angle territorial, et d'analyses déclinées dans chacune des régions. Par ailleurs, dans le cadre de la valorisation des résultats du RP de janvier 2015, une étude sur les fonctions métropolitaines sera conduite par le PSAR Synthèses locales.

Le département de l'action régionale publiera, par ailleurs, une nouvelle édition de la France et ses régions début 2015. Les études de cet Insee références seront centrées sur les approches territoriales d'un point de vue infrarégional (degré d'urbanisation, zones d'emploi, unités urbaines, villes européennes).

La division des études territoriales mènera des investigations au niveau infra-communal sur plusieurs thèmes :

- illettrisme, à partir du fichier des JDC,
- logement social (en collaboration avec le SOeS), à partir du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), géolocalisé.
- fragilité des territoires

### **2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015**

Le DAR suivra de près les travaux liés à la rénovation de Siera menés par le Dera. Bien que le Siera soit sous maîtrise d'ouvrage du Dera, le département de l'action régionale sera fortement impacté et associé aux réflexions sur la rénovation de Siera. Conformément, aux conclusions du groupe de travail piloté par le DAR visant à formuler les besoins de l'action régionale dans le cadre du programme sur l'évolution du Siera, un des enjeux de ce système d'information est en effet la mise à disposition d'estimations localisées d'emploi pour les approches conjoncturelle et structurelle. Du point de vue structurel, il est important à la fois de pouvoir mesurer l'équilibrage du marché du travail et d'apprécier la dynamique locale de l'appareil productif, comme le permet Clap actuellement. Le DAR veillera à ce qu'un niveau de qualité suffisant soit possible pour une utilisation des données au niveau communal lorsque la DSN remplacera les DADS.

Enfin, le projet Filosofi devrait rentrer en phase de production courante en 2015. Le DAR continuera de suivre de près les travaux relatifs à cette production, ainsi que les investissements complémentaires traités dans le cadre d'opérations de maintenance.

Dans le cadre de l'audit urbain, un travail méthodologique, subventionné par Eurostat, sera mené d'avril 2014 à avril 2016. Il doit aboutir à des propositions d'estimation (via des méthodes économétriques en particulier) pour quelques indicateurs non disponibles dans le système statistique publique.

### **3. Aspects particuliers du programme 2015**

---

#### **3.1 Aspects « Territoires »**

La plupart des sources jusqu'à présent géolocalisées uniquement sur le champ RIL (communes de plus de 10 000 habitants) et communes politique de la ville peuvent désormais l'être sur le champ complet des communes de métropole (pour les DOM, seule la Réunion est dans ce cas). Cette possibilité ouvre donc de nouvelles perspectives en terme d'analyse territoriale.

Le DAR a mis au point un distancier maison qui permettra d'étudier toutes les questions relatives à l'accès aux services.

Le DAR mettra à disposition des utilisateurs une grille d'analyse de l'espace permettant de les caractériser selon leur niveau de densité (en conformité avec l'approche d'Eurostat), dans la suite de ses travaux sur les aires urbaines. Cette grille combine une approche en termes de degré d'urbanisation et de concentration de population. Elle pourra être croisée avec d'autres approches comme celles de la distance par rapport à l'emploi ou les services.

#### **3.2 Aspects « Environnement et développement durable »**

Les travaux sur la problématique de l'occupation de l'espace et de l'étalement urbain, réalisés en 2012-2013 à la DET, pourront être poursuivis, en coordination avec le SOeS. La question de prix du foncier devra en particulier être traitée, avec l'exploration de nouvelles sources (DVF en particulier)..

Le DAR poursuivra sa mise à disposition d'indicateurs territoriaux de développement durable qu'il complètera par des indicateurs sur la qualité de vie.

#### **3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

La réforme de la politique de la ville et la refonte des quartiers prioritaires va entraîner un besoin accru de statistiques et d'analyses sur ces nouveaux quartiers.

De nombreux textes votés ou en préparation vont impacter les travaux du réseau de l'action régionale en 2015 et susciter des demandes sur des points zéro et des suivis au niveau national et au niveau régional et local :

- égalité des territoires avec des questions sur l'accès aux services,
- réforme territoriale,
- économie sociale et solidaire,
- suivi des fonds européens,
- emploi public...

#### **3.4 Aspects «européens »**

Le DAR participe à la collecte annuelle pour l'audit urbain. La cheffe de la division des études territoriales représente l'Insee au sein du réseau des « National Audit Urban Coordinators ».

### **4. Opérations répétitives**

### **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

Non concerné.

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Direction générale des collectivités locales (DGCL)  
Département des études et des statistiques locales (DESL)

## **1. Exposé de synthèse**

---

Le département des études et des statistiques locales (DESL) recueille, contrôle, traite et analyse de l'information essentiellement de source administrative pour mettre à disposition des statistiques et des études sur les collectivités locales : finances et fiscalité, suivi des agents de la Fonction publique territoriale, évolution des structures locales. Le département a en particulier la responsabilité du système d'information sur l'intercommunalité. Les publications du DESL sont diffusées sur le site internet commun à la DGFIP [www.collectivites-locales.gouv.fr](http://www.collectivites-locales.gouv.fr).

Le DESL réalise de nombreux travaux pour répondre à des demandes internes à la DGCL (par exemple dans le cadre d'études d'impact pour des projets de loi) ou à des demandes externes (Cour des comptes, Comité des finances locales, alimentation du dialogue social dans la Fonction publique, questions parlementaires...). Ces travaux prennent une importance particulière suite aux lois de 2013 et 2014 relatives à la décentralisation ainsi qu'aux décisions récentes concernant la réforme des collectivités territoriales et la diminution de leurs dotations prévues sur la période 2014-2017. Ils mobiliseront sans doute encore des moyens importants en 2015.

Les effectifs du DESL ont diminué en 2013 et 2014 (postes supprimés, postes temporairement vacants), ce qui nous a contraints à restreindre la production. Sans revenir à la situation antérieure, les effectifs se stabiliseront à partir de l'automne 2014, ce qui devrait permettre de consolider les travaux du département. En 2015, le département assurera donc ses productions courantes (numéros des Bulletins d'informations statistiques, Collectivités locales en chiffres, rapport de l'Observatoire des finances locales, carte de l'intercommunalité,) mais devrait aussi produire des études nouvelles.

## **2. Travaux nouveaux pour 2015**

---

### **2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an**

Pas d'enquête nouvelle en 2015.

### **2.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2015**

Tous les deux ans, la DGCL centralise les bilans sociaux présentés par chaque collectivité locale devant son comité technique. Les bilans sociaux 2013 sont collectés en 2014, en coopération avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Les premiers résultats devraient être diffusés début 2015.

### **2.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015**

Étude prévue sur l'intégration financière des communes dans les structures intercommunales. L'étude devrait paraître dans Données urbaines 2015.

### **2.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2015**

Pour analyser les finances locales, la DGCL utilise d'une part des données transmises par la DGFIP, et d'autre part des données collectées directement auprès des collectivités locales (comptes administratifs, budgets primitifs). Une orientation importante pour 2015 sera de s'appuyer plus largement sur les données de la DGFIP.

Dans l'exploitation des bilans sociaux 2013, on améliorera la cohérence avec les données du dispositif Siasp sur la Fonction publique territoriale. Le département contribuera également au suivi et à l'exploitation d'une

remontée administrative réalisée début 2015 sur les « titularisations Sauvadet » qui auront eu lieu dans les collectivités locales en 2013 et 2014.

### **3. Aspects particuliers du programme 2015**

---

#### **3.1 Aspects « Territoires »**

Par construction, toutes les activités du DESL comportent une dimension locale. Cependant, on ne devrait pas produire d'analyse sur un territoire particulier.

#### **3.2 Aspects « Environnement et développement durable »**

Sans objet

#### **3.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »**

Le DESL fournit des données financières qui peuvent servir de base à l'observation et au suivi des politiques publiques locales.

#### **3.4 Aspects « européens »**

Sans objet

### **4. Opérations répétitives**

---

Les opérations répétitives sont les suivantes :

. Suivi de l'intercommunalité : pilotage de l'application Aspic/Banatic qui permet le suivi des structures intercommunales (communautés de communes, communautés urbaines, communautés d'agglomération, métropoles, syndicats...). Publication annuelle de la carte de l'intercommunalité.

. Exploitation des données de Siasp sur le champ de la Fonction publique territoriale ; publications sur l'emploi et les salaires (dans la ligne éditoriale du département ou sous la forme de contribution au rapport annuel de la DGAFP sur l'état de la Fonction publique)

. Exploitation de données de la DGFIP et de données collectées directement auprès des collectivités locales (comptes administratifs, budgets prévisionnels) pour produire des données agrégées sur les finances locales.

. Publication annuelle du rapport de l'Observatoire des finances locales, à l'été.. Publication annuelle de Collectivités locales en chiffres, au printemps.

### **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

Sans objet

# COMMISSARIAT GENERAL A L'EGALITE DES TERRITOIRES (CGET)

Direction des stratégies territoriales

## 1. Exposé de synthèse

---

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) est issu du regroupement de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Au sein de la Direction des Stratégies Territoriales du CGET, la sous-direction de l'Observation et des Analyses Statistiques, composée du bureau Observation des Territoires et du bureau Observation des Territoires en Politique de la Ville, développe un système d'information sur les territoires à toutes les échelles géographiques, du quartier à la région, et réalise des analyses et des études statistiques sur ces champs. L'objectif est d'être en capacité de produire une analyse et une expertise innovantes et complètes pour nourrir le débat sur les disparités territoriales.

**L'infrastructure d'observation actuelle de la sous-direction repose pour l'essentiel sur des exploitations territoriales des enquêtes du système statistique public et de sources administratives. Une enquête par panel auprès d'habitants des quartiers de la politique de la ville complète, depuis 2011, ce dispositif.**

## 2. Travaux nouveaux pour 2015

---

### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Pas d'enquête nouvelle, mais la territorialisation au niveau départemental d'enquêtes existantes pourra être demandée par le CGET.

### 2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2015

La politique d'exploitation croissante des sources administratives à des fins statistiques, que ce soit par l'Insee ou par les SSM, et le développement du géoréférencement enrichiront les informations mobilisables par le CGET sur son champ de compétences.

La mise en œuvre de la nouvelle géographie prioritaire, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, va entraîner des besoins en termes d'indicateurs sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville. En relation étroite avec l'Insee, de nouvelles exploitations des fichiers administratifs géoréférencés, ainsi que du recensement de la population (estimations mixtes) seront à prévoir.

Dans le domaine de l'emploi, il serait souhaitable que la source DADS puisse à nouveau être mobilisée au niveau infracommunal, et en particulier sur les nouveaux quartiers prioritaires. Les DADS ne sont plus géoréférencées depuis plusieurs années.

Dans le champ de l'éducation, l'exploitation des données collectées au cours des Journées Défense et Citoyenneté (JDC), dont le géoréférencement est pris en charge par l'Insee, permettra d'améliorer les mesures et les analyses sur l'illettrisme, jusqu'au niveau du quartier.

Les collaborations mises en place par le CGET avec un certain nombre d'opérateurs sociaux (Cnaf, Cnam, Cnaf, CCMSA) devraient permettre d'enrichir la BPE d'informations sur les points d'accueil de ces opérateurs. L'accord des opérateurs devra bien entendu être sollicité.

Dans le domaine de l'observation transfrontalière, les travaux du groupe de travail technique sur le transfrontalier, dont le CGET assure le secrétariat, doivent conduire à une amélioration et un enrichissement

progressif du référentiel de données et d'indicateurs, permettant à terme de connaître plus précisément le contexte transfrontalier.

La question des coûts du foncier et du logement (y compris locatif) fera l'objet d'un travail de recensement des sources d'information existantes, afin de pouvoir constituer une base de données sur cette thématique.

Le CGET tient par ailleurs à exprimer un besoin important d'informations finement localisées sur les finances locales, afin de pouvoir analyser les flux de redistribution.

### **2.3. Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2015**

Le sur-échantillon mis en place dans l'enquête Logement permettra son exploitation sur les quartiers de la Politique de la Ville, afin d'étudier les conditions de logement (confort, précarité énergétique, etc ;) dans les quartiers.

Des études thématiques sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville seront conduites grâce au Panel Politique de la Ville (PPV) qui pourra être utilisé sur plusieurs années et sur des thématiques nouvelles : monde associatif, citoyenneté, bien-être, etc., et à l'enquête Emploi qui permettra de dessiner les contours de la précarité vis-à-vis de l'emploi dans les nouveaux quartiers.

Le CGET travaillera sur une typologie des quartiers de la politique de la ville dans leur environnement.

Sur le thème des flux, réseaux et systèmes, une étude sera menée afin, d'une part, de fournir un panorama des flux et des réseaux territoriaux qu'ils génèrent, et d'autre part de proposer des modes d'utilisation multivariée de ces flux. Il s'agira ainsi de pouvoir proposer aux acteurs locaux et nationaux des méthodes simples et opérationnelles d'interprétation des interdépendances entre territoires.

Une réflexion sera menée sur l'avenir des rapports de l'Onzus (qui deviendra en 2015 l'Observatoire national de la politique de la ville – ONPV), d'une part, et de l'Observatoire des territoires, d'autre part. L'objectif sera de faciliter la prise en main de ces rapports par les acteurs locaux, afin de leur donner une plus grande portée opérationnelle.

### **2.4. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2015**

La réforme en cours de la géographie de la politique de la ville va conduire le bureau Observation des territoires en politique de la ville à faire évoluer le champ d'observation ainsi que, vraisemblablement, ses méthodes et échelles d'observation. En matière d'enquêtes, le champ des quartiers à couvrir évolue.

En matière de sources administratives, le souci de couvrir à la fois les nouveaux quartiers prioritaires mais aussi les territoires de veille va sans doute conduire à un développement de l'usage des données carroyées et à un besoin de collaboration accrue avec l'Insee (division des études territoriales).

Un travail devra être mené avec l'Insee afin de déterminer la population réglementaire, source RP, de ces nouveaux quartiers.

Un suivi des ZUS actuelles étant prévu, la production par l'Insee de quelques indicateurs à ce niveau devra être poursuivie.

Le CGET va mener un recensement et une cartographie des observatoires locaux puis engager les relations avec eux afin d'étudier les modalités de valorisation des données produites localement, d'homogénéisation des méthodes et de collaboration avec des observatoires nationaux.



### 3. Aspects particuliers du programme 2015

---

#### 3.1. Aspects « Territoires »

Les travaux d'observation et d'analyse menés au CGET sont, par nature, territoriaux. Le CGET exprime une demande nationale d'information à toutes les échelles territoriales, en mettant particulièrement l'accent sur les niveaux suivants : la région, l'EPCI et le niveau infracommunal (quartier ou carreau).

#### 3.2. Aspects « environnement et développement durable »

Le CGT a fortement investi en 2014 sur la thématique de la qualité de vie, dans le cadre du rapport de l'Observatoire des territoires. Ces travaux pourront donner lieu, dans le cadre de la valorisation du rapport, à la production et à la mise à disposition d'indicateurs territorialisés.

Il participe par ailleurs aux réflexions sur la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) ainsi qu'à sa traduction en termes d'indicateurs territorialisés.

#### 3.3. Aspects « évaluation des politiques publiques »

Le CGET poursuit, dans la ligne des travaux menés par l'ex-SGCIV, une démarche d'évaluation nationale de la politique de la ville appuyée sur un programme pluriannuel d'études coordonné par l'Observatoire national des ZUS (futur Observatoire national de la politique de la ville).

Les travaux retenus portent sur l'identification des effets propres de la politique de la ville et de ses programmes, mais également sur les effets pour les quartiers en politique de la ville de réformes plus globales. Les évaluations menées par le CGET sur la partie politique de la ville s'articulent ainsi principalement autour de trois chantiers :

- **Le programme national de rénovation urbaine (PNRU)** : une première évaluation en a été menée à partir d'évaluations qualitatives portant sur les effets de dispositifs spécifiques au sein du PNRU (abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, diminution de la TVA), ou sur les effets globaux de la rénovation urbaine sur des thèmes de la politique de la ville. Une étude est actuellement en cours, via un partenariat de recherche avec Sciences Po (LIEPP), sur l'évaluation du PNRU sur la mixité sociale, à partir des données de Filocom (SOeS).
- 
- **Une étude sur le contrat d'autonomie** est actuellement en cours avec la Dares (une première publication réalisée en 2012).
- 
- **Les dispositifs de réussite éducative**, à travers des évaluations quantitatives des programmes de réussite éducative (PRE) et des dispositifs des « cordées de la réussite ».

En outre, l'évaluation de la gouvernance de la politique de la ville et celle du non-recours aux droits seront initiées en 2015.

Par ailleurs, le CGET a un rôle de **suivi et d'apport d'expertise** (participation à des comités de pilotage et comités scientifiques) pour certains dossiers d'évaluation :

- Club jeunes Zus
- Garantie Jeune
- Médiation Sociale en milieu scolaire
- Retour à l'emploi des femmes ayant eu recours à un CLCA
- Accès aux droits (à partir de l'expérience Voisin Malin).

Enfin, le développement du **Panel Politique de la Ville (PPV)** est l'occasion de mettre en place une base de connaissance pérenne au sein du CGET, mobilisable aussi bien pour des objectifs futurs d'observation que d'évaluation. L'exploitation de la première vague de l'enquête a donné lieu à une étude sur le lien entre rénovation urbaine et perception des conditions de vie dans le quartier.

Le CGET contribue à mettre en place le système de **suivi des fonds européens** pour la période de programmation 2014-2020 (notamment le système d'informations) et travaille dès aujourd'hui sur le plan d'évaluation qui consistera à évaluer l'impact de ces fonds à mi-parcours puis à la fin de la période de programmation.

Il est également responsable du **suivi et de l'évaluation des contrats de projets État-régions** (CPER).

### **3.4. Aspects «européens »**

Le CGET continuera d'être fortement impliqué dans les travaux menés avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT), dans le cadre du groupe de travail technique et du comité stratégique.

Le CGET est membre du comité de pilotage de l'UMS RIATE<sup>1</sup>, point de contact national du programme Espon<sup>2</sup>.

### **4. Opérations répétitives**

---

CGET non concerné

### **5. Allègement de la charge statistique des entreprises**

---

CGET non concerné.

---

<sup>1</sup> [www.ums-riate.fr/](http://www.ums-riate.fr/)

<sup>2</sup> <http://www.espon.eu/main/>

# EXTRAITS DE PROGRAMMES STATISTIQUES 2015 ET AUTRES SERVICES STATISTIQUES PUBLICS

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**  
**Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales**  
Département de la démographie  
Répertoires démographiques

## 1. Exposé de synthèse

En 2015, les opérations de dématérialisation des échanges avec les communes de plus de 5 000 habitants qui envoient encore leurs actes sous forme papier à l'Insee seront encore intensifiées. La prise en compte de la loi organique portant application de l'article 11 de la constitution conduisent à mettre en place un nouveau service d'identification incluant les informations électorales. Ce service opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier devra être conforté en 2015.

A l'image de ce qui s'est passé en 2014 avec le référendum d'initiative partagée, des évolutions législatives ou réglementaires pourront imposer des travaux nouveaux à l'Insee dans le domaine de la gestion de ces répertoires.

## 2. Travaux nouveaux pour 2015

Dans le cadre de la simplification de la déclaration du décès d'un proche mise en place par la DGME, des actions sont entreprises pour améliorer la transmission à l'Insee de l'information relative au décès. Le suivi de l'exhaustivité devrait être amélioré par un suivi plus régulier des informations de décès connues de la sphère sociale ou des communes via les listes électorales.

## 3. Opérations répétitives

Le Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) comporte l'ensemble des personnes nées sur le territoire métropolitain et dans les départements d'outre-mer (y compris désormais Mayotte) et, « en tant que de besoin », les personnes nées dans les territoires et collectivités d'outre-mer ou à l'étranger. Il est essentiellement alimenté par les actes d'état civil, en provenance des mairies, et joue un rôle essentiel dans la gestion de la sphère social grâce au « numéro de sécurité social », qui est attribué par l'Insee.

Parallèlement à ce répertoire l'Insee gère le fichier général des électeurs et électrices en vue du contrôle des inscriptions sur les listes électorales.

La gestion de ce répertoire permet à l'Insee de mettre au point et de diffuser des statistiques sur les événements d'état civil et d'enrichir régulièrement l'Échantillon Démographique Permanent à partir des bulletins des enquêtes annuelles de recensement et de l'état civil.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Statistiques d'état-civil (Insee)	Exploitation de la source administrative État-civil	Établir des statistiques de naissances, mariages, décès
Échantillon démographique permanent (Insee)	Panel réalisé à partir des - bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, - recensements depuis 1968	Étudier des trajectoires, des effets générationnels. fécondité, mortalité, mise en couple, migrations géographiques, mobilité sociale et professionnelle

## MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales  
Département de la démographie  
Base permanente d'équipements

### 1. Exposé de synthèse

La BPE est aujourd'hui constituée de 19 sources correspondant à 181 types d'équipements différents. Depuis la BPE2013, certains domaines d'équipements sont diffusés avec leurs coordonnées géographiques XY : l'enseignement, la santé et le social, les transports, les sports et loisirs et le tourisme.

La recherche et la validation de nouvelles sources pour enrichir la BPE se poursuivra en 2015. Quelques pistes : ministère de la culture (musées, bibliothèques, ...), assistantes maternelles, ...

### 2. Travaux nouveaux pour 2015

La diffusion des coordonnées XY des équipements sera élargie de manière à avoir la totalité des équipements géolocalisés diffusés dans les années à venir.

La réduction des délais de production de la BPE se poursuit pour à terme, diffuser la BPE de l'année n en fin d'année n.

### 3. Opérations répétitives

Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'Insee a mis en place une base permanente d'équipements, qui fournit les équipements figurant dans différentes sources administratives (Sirène, Finess – équipements sanitaires et sociaux, Adeli – professions libérales de la santé, etc., au total 19 sources à ce jour). Pour chaque équipement, sont collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. La géolocalisation des équipements est ensuite réalisée. Chaque année, les données sur les équipements sont collectées auprès de leurs producteurs, vérifiées, et la base est mise à jour. Elle est ensuite diffusée (insee.fr, prestations spécifiques pour les APR et producteurs des données).

Avant d'introduire un équipement dans la base permanente, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information.

Des enquêtes sur la qualité de la base, sous la forme de vérifications sur le terrain, sont également menées de façon périodique, et leurs résultats sont publiés sur insee.fr. Elles sont réalisées par des agents de l'Insee à l'occasion de la préparation du recensement, par sondage.

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectifs</i>
Base permanente des équipements <i>Insee DSDS-Démo</i>	Rapprochement de différentes sources, notamment : - <b>Sirene</b> - <b>Ramsese</b> : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation. - <b>Adeli</b> : Automatisation DEs Listes de professionnels de la santé <b>Finess</b> : National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé et de la protection sociale. RES (répertoire des équipements sportifs) - .....	Localiser les équipements et estimer leur distance à la population

La BPE 2013 a été mise en ligne le 10 juillet 2014.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**  
**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des statistiques démographiques et sociales  
Département de la démographie  
Recensement de la population (RP)

### 1. Exposé de synthèse

Après 3 années de tests, la collecte par internet va être généralisée en 2015 à l'ensemble des communes. Toutes les personnes concernées par l'enquête de recensement auront le choix de répondre par internet ou sur papier. Les outils de suivi, la documentation et les formations à destination des communes, des superviseurs et des équipes RP ont été revus en conséquence. La campagne de communication a également été adaptée à cette nouvelle possibilité offerte aux ménages.

Le bulletin individuel a été modifié pour prendre en compte le vélo dans les modalités concernant les modes de transport, le Pacs et l'union libre dans la question portant sur les liens qui unissent les membres d'un couple. La nomenclature des diplômes a été revue pour faciliter la codification en nomenclature internationale Isced.

L'important projet de modernisation de la gestion du répertoire d'adresses localisées (RIL), à la base de la collecte et du calcul de la population légale dans les grandes communes, sera poursuivi. Il vise à faciliter le travail des agents de l'Insee, mais aussi celui des responsables communaux, dans la gestion et l'expertise du RIL, et à mieux utiliser les sources administratives et cartographiques existantes.

### 2. Travaux prévus pour 2015

Des travaux de réflexion sur la diminution des coûts du RP, dont certains ont été entamés en 2014, se poursuivront dans deux directions essentiellement :

- l'amélioration de la codification automatique de la PCS et de l'APE ;
- la diminution du coût de l'analyse ménage famille.

Parallèlement, les travaux engagés en 2014 sur la qualité de la collecte, par comparaison avec les sources d'origine fiscale, seront poursuivis.

### 3. Opérations répétitives

Depuis 2004 le recensement se déroule sous la forme d'enquêtes annuelles sur une partie du territoire, permettant d'établir des données détaillées chaque année sur la base des cinq dernières enquêtes.

Des enquêtes de recensement ont lieu chaque année par sondage dans les communes de 10 000 habitants ou plus et sont conduites de manière telle que, en cinq ans, le territoire de chaque commune aura été entièrement pris en compte. Simultanément, chaque année, un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants fait l'objet d'une enquête de recensement exhaustive, de sorte que, en cinq ans, toutes ces communes sont recensées. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, l'Insee et les communes tiennent à jour un répertoire d'adresses localisées (RIL), qui permet la collecte et le calcul de la population légale.

Les protocoles de collecte du nouveau recensement tiennent compte de la répartition des rôles entre l'Insee et les communes telle que le précise la loi : l'Insee organise et contrôle la collecte des informations, les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

La commission nationale d'évaluation du recensement (Cnerp) propose régulièrement les adaptations qui lui semblent nécessaires, suit les mises en œuvre de ces recommandations et se prononce sur les modifications aux textes réglementaires qui encadrent le recensement.

Les populations légales de chaque circonscription administrative sont publiées par décret à la fin de chaque année et les résultats détaillés complets chaque année en juin.

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2015-2019	2015A001EC	Insee-DSDS	Annuelle

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales  
Département des Prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages  
Division "Logement"

L'enquête Logement comporte des extensions d'échantillon régionales en Île-de-France, en Nord-Pas de Calais et dans les DOM.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales  
Département des Prix à la Consommation, des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages  
Division Conditions de vie des ménages

Comme les années précédentes, l'enquête Technologies de l'information et de la communication sera collectée aux Antilles, en Guyane et à La Réunion, sans extension.

Comme habituellement, l'échantillon de l'enquête Cadre de vie et sécurité comportera un sur-échantillon dans les ZUS. Par ailleurs, des extensions en Guadeloupe, Martinique et Guyane auront lieu en 2015.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales  
Département de l'Emploi et des revenus d'activité

La méthode de production des estimations de chômage localisées (niveaux régionaux, départementaux et des zones d'emploi) a été revue et sa documentation actualisée.

A partir de la validité 2013, l'enquête Ecmoss couvrira les DOM (hors Mayotte).

En 2015 seront publiés les premiers résultats - en moyenne annuelle - de l'enquête Emploi en continu dans les DOM (hors Mayotte).

Le fichier des données individuelles de l'enquête FQP à La Réunion et en Guadeloupe sera mis à disposition en fin d'année 2015.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des statistiques d'entreprises  
Département Synthèses sectorielles

Les enquêtes hébergements touristiques du département étant très fortement utilisées en diffusion locale, l'amélioration de leur fiabilité devrait impacter cette diffusion.

**MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE**

Insee - Direction des statistiques d'entreprises  
Département Statistiques de court terme (DSCT)

Une extension de l'échantillon de l'enquête mensuelle de branches dans l'industrie aux départements d'outre-mer est effective depuis 2014.

Une extension de la collecte des indices de prix de production aux départements d'outre-mer se fait au cas par cas. Une extension plus systématique est envisageable, mais elle nécessiterait une forte expertise locale et des échanges avec les entreprises.

#### **MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

Direction générale des finances publiques

Service de la gestion fiscale

Sous-direction des missions foncières, de la fiscalité du patrimoine et des statistiques

Les tableaux de données chiffrées mis en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) sont, pour la plupart, déclinés au niveau communal.

Un effort permanent est mené par le bureau GF-3C pour fiabiliser, préciser et enrichir ces statistiques.

#### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Une réflexion sera engagée en 2015 pour rénover le dispositif d'enquête sur le territoire (Teruti) en subsidiarité du dispositif européen Lucas. L'objectif sera de simplifier les nomenclatures et de les ajuster au mieux aux normes européennes et internationales (notamment pour la forêt), d'utiliser encore davantage les fichiers administratifs (Casier Viticole Informatisé notamment), de mieux stratifier le territoire pour le sondage et d'envisager une éventuelle articulation avec les enquêtes annuelles de l'IGN sur les territoires forestiers.

#### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

Comme prévu en 2014, le BSPA reçoit des demandes, aux niveaux national et européen, de désagrégation des données économiques sur la pêche produites dans le cadre du programme « DCF ». La collecte et la production des indicateurs sont demandés par segment de flotte et « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Il n'est pas envisagé de collecter des données à un niveau de résolution plus fin, mais le BSPA devra répondre à des demandes de production d'indicateurs à des niveaux plus fins, du point de vue de l'activité ou de la zone géographique. Le BSPA s'assurera de la pertinence méthodologique de ces traitements, compte tenu de la taille et de la représentativité des échantillons, et continuera de participer aux travaux conduits sur ce thème dans les groupes de travail européens.

#### **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)

Le projet de diffusion de données statistiques aux établissements pourrait aboutir avec l'équipement de ces derniers sous Business object.

#### **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Service de l'observation et des statistiques (SOES)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

La création par voie législative d'une mission de service public, à la charge de la profession notariale, de collecte, de centralisation et de diffusion de l'information relative aux mutations d'immeubles à titre onéreux à précisément pour objet de garantir l'exhaustivité des bases notariales de façon à permettre leur exploitation à l'échelon local.

Les sources Sitadel, ECLN, EPTB et Filocom, de par leur exhaustivité, se prêtent très bien à des exploitations au niveau régional ou local. L'assouplissement recherché des règles de secret pour l'enquête ECLN vise à pouvoir diffuser davantage d'informations qu'à présent à un niveau géographique fin. La réorganisation de la diffusion des statistiques issues de Filocom vise essentiellement à mieux satisfaire les besoins en information sur l'habitat au niveau local.

## **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Service de l'observation et des statistiques (SOES)  
Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Un premier prototype d'une base nationale des arrêts de transport en commun urbains, départementaux et régionaux (non ferroviaires) a été réalisé en 2014. Les travaux seront poursuivis en 2015 pour étendre la couverture géographique. A terme, la base a vocation à compléter la liste des équipements de transports mis à disposition dans la BPE.

La sous-direction des statistiques des transports a activement participé aux travaux du SOeS visant à la mise en place d'une comptabilité de flux de matières à un échelon territorial. Ces travaux répondent notamment au besoin identifié lors de la conférence environnementale 2013 d'améliorer la connaissance des gisements « matières » des territoires, afin d'élaborer à terme des stratégies régionales d'économie circulaire. Ces données concernent les échanges de matières qu'une région effectue avec d'autres régions françaises mais également avec l'Union européenne et les pays extra Union européenne. La mesure des flux de matières au niveau régional sera mise en œuvre à compter de 2015, en commençant par les données actuellement disponibles (routier et fluvial).

## **MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE**

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)  
Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable (SDM3D)

La production du millésime 2012 de Corine Land Cover (CLC) sera achevée et disponible au sortir de l'été 2014. Les différentes couches « Haute résolution ou HRL » (imperméabilisation, couvert arboré etc..) doivent être disponibles début 2015. Un plan d'action pour l'analyse et la valorisation de ces deux sources complémentaires sur l'occupation des sols et son évolution sera arrêté par le comité de pilotage de CLC. D'ores et déjà cependant, il est prévu que ces sources soient valorisées sous différentes formes : mise à disposition sur Internet, calcul d'indicateurs de développement durable territoriaux ou encore réalisation de différentes publications. Les études conduites à l'aide de ces sources devront privilégier le croisement avec des données portant sur la démographie, sur le logement et sur l'activité économique.

En 2015, la sous-direction devrait continuer de participer aux travaux de l'ONCEA à côté d'autres SSM tels que le service statistique et prospective du Maaf. De même, le SOeS continuera de représenter le Commissariat général au développement durable dans le cadre du comité d'orientation du projet d'occupation des sols à grande échelle de l'IGN (OCS-GE).

La solution de cartographie interactive Géoidd est au cœur du dispositif de diffusion de données finement localisées du SOeS. Les décisions adoptées au second semestre 2014 en vue d'améliorer cet outil seront pour l'essentiel mises en œuvre en 2015 :

- Amélioration de l'ergonomie générale
- Augmentation du nombre d'indicateurs mis en ligne, en assurant une présence équilibrée des thématiques (environnement, énergie, logement-construction et transports, développement-durable)
- Conception et mise en ligne de portraits de territoire plus adaptés aux besoins des internautes ; il s'agit en particulier de faciliter la réalisation de profils environnementaux ou encore de répondre aux besoins des Agendas 21.

## **MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
Mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

La Meos contribue, en collaboration avec la Drees qui a pilote l'opération, à la production du panorama statistique annuel des Directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). A ce titre, la Meos fournit un ensemble d'indicateurs nationaux relatifs au sport et à la jeunesse, déclinés par régions et départements. Cette publication nationale, en ligne sur le site de la Drees, s'accompagne également de publications régionales alimentées par les données livrées au niveau national et enrichies de statistiques spécifiques à chacune des régions dans le cadre des études qu'elles réalisent ponctuellement.



La mission poursuivra en 2015 sa collaboration avec l'Insee sur la géolocalisation des licences sportives délivrées par les fédérations agréées par le ministère. Ces travaux permettent de décliner de manière plus fiable des indicateurs sur la pratique licenciée, notamment dans les zones urbaines sensibles.

## **MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL**

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)

Sous direction « Emploi et marché du travail »

La diffusion de données administratives (notamment sur les demandeurs d'emploi) à un niveau local fin se poursuivra.

### **Pôle Emploi**

Seront poursuivis et approfondis les travaux d'élaboration et de diffusion d'indicateurs régionaux départementaux et locaux sur les contextes d'intervention des agences de Pôle emploi.

## **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER)

La DSER assure un rôle d'animation et de pilotage du réseau des chargés d'études des Caf. Dans ce cadre, elle noue des partenariats d'échanges de données avec les principaux services statistiques ministériels (Dares, Éducation nationale, Ministère du logement) et l'Insee. Ces échanges permettent au réseau des Caf de disposer de données de cadrage complémentaires aux données allocataires et utiles dans leurs diagnostics locaux. Inversement, les données Caf peuvent être valorisées au sein des services statistiques. Au-delà de ces échanges, la branche Famille a la volonté de toujours mieux appréhender les phénomènes sociaux et travailler sur les problématiques sociales locales. C'est pourquoi, un partenariat national a été initié entre la Cnaf et l'Insee en 2009 pour mettre à disposition des Caf des données géoréférencées permettant de construire un certain nombre d'indicateurs statistiques sur les allocataires pour des zonages infra communaux (Iris, ZUS). Ce partenariat se décline par des conventions locales entre les directions régionales de l'Insee et les Caf sur la mise à disposition de données géolocalisées complémentaires.

## **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES**

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

La Drees poursuit la publication de deux recueils de données départementales et régionales sur son champ. *STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS - Les régions Françaises)* est un mémento annuel présentant des données et indicateurs départementaux et régionaux sur la démographie, l'offre de soins, l'activité hospitalière, l'accueil des personnes âgées et des adultes handicapés, les professions de santé, les formations aux professions. Le panorama statistique « Jeunesse, Sports, Cohésion sociale » présente des données départementales et régionales homogènes sur la démographie, la politique de la ville, la pauvreté, la précarité et l'exclusion, le handicap et la dépendance, le logement et l'hébergement, la jeunesse, l'enfance et la protection de l'enfance, le sport, la délivrance de certains diplômes (professions sociales, profession de santé, animation socio culturelle et métiers du sport), et, enfin, l'emploi dans les domaines associatif et sportif.

Par ailleurs, la Drees sera de nouveau impliquée en 2015 dans l'animation, avec l'ADF, du réseau des indicateurs sociaux départementaux, qui fait suite au groupe de travail du Cnis de 2009 sur le sujet. En partenariat avec l'Insee (DAR), la Drees produit, met à jour et diffuse les indicateurs disponibles.

L'enquête Asaco (action sociale des communes et des intercommunalités), qui un reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis en juin 2014, sera sur le terrain au 4e trimestre 2015.

## **MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (MSA)**

Comme chaque année, l'Observatoire économique et social (OES) et les tableaux de bord de la MSA fournissent des données au niveau cantonal, départemental ou régional. La diffusion des données est conforme au respect des obligations relatif au secret statistique.

## **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Secrétariat général

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)

Les travaux sur la déclinaison de l'indicateur européen des sortants précoces (Eurostat, calcul à partir des enquêtes emploi de l'Insee pour la France) au niveau des académies se poursuivront, dans la lignée de ceux initiés en 2011, en approximant le concept européen à partir des questions du recensement de la population.

## **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Sous-direction des systèmes d'information et d'études statistiques (Sies)

Élaboration d'un atlas des effectifs étudiants, diffusé sur papier et sur internet, sous une forme très interactive et d'un ensemble d'indicateurs régionaux de la Recherche et de l'Innovation.

Actuellement, de nombreuses données et indicateurs sont diffusés par université. La loi prévoit la mise en place de regroupements d'établissements sur un territoire donné. Le Sies devra en 2015 accompagner ces évolutions, notamment en mettant à disposition des données sur ces nouveaux contours, et en faisant évoluer les indicateurs existants.

Un groupe de travail sur l'enseignement supérieur sera monté avec des représentants des services statistiques académiques et de la Depp fin 2014.

Le Sies sera associé dès la fin 2014 aux travaux du PSAR Emploi-Population (Direction régionale de l'Insee Nord-Pas-de-Calais) qui va commencer la rédaction d'une étude préalable sur le thème de la parité. L'objectif principal de ce travail sera de préciser les contours d'un nouvel outil qui sera mis à la disposition de l'ensemble des directions régionales de l'Insee. Cette collaboration pourra déboucher en 2015 sur la production d'un "co-investissement".

Initié en 2009, le « kit recherche » développé dans le cadre du Copar pour étendre l'offre de données régionales a été remis à jour en 2013 et mis à disposition des Directions régionales de l'Insee. Cette collaboration a débouché, au tournant de l'année 2014, sur la diffusion de publications conjointes Insee-Menesr.

Une extension du champ de l'enquête sur le financement de la recherche par les collectivités territoriales (exhaustivité sur les villes moyennes et interrogation simultanée des niveaux communaux et inter-communaux) a été réalisée lors de l'enquête 2014 et devrait permettre une approche complémentaire à celle réalisée jusque-là.

Un premier bilan du CPER 2007-2013, vu sous l'angle des collectivités territoriales, sera également dressé.

Enfin le bilan établi avec les données de l'enquête 2014 marquera en quelque sorte le point zéro avant le premier volet de la réforme des collectivités territoriales.

On rappelle que les enquêtes sur les moyens consacrés à la recherche et au développement permettent de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D.

La DIRD et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région. Ces données et des cartes sont disponibles sur le site du Menesr. Elles permettent notamment la mise à jour de la base de données Strater du Menesr

et l'alimentation de l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région mis à disposition par l'outil PAP-ESR du département des outils d'aide au pilotage de Sies.

## **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Sous Direction de la Statistique et des Études (SDSE)

La statistique Justice comporte par construction une dimension locale, mais sur le contour très particulier des différentes juridictions (35 Cours d'Appel, 160 tribunaux de grande instance, 305 tribunaux d'instance et de police, 210 Conseils de Prud'hommes, 135 tribunaux de commerce) ; des statistiques par juridiction et par département sont régulièrement mises en ligne sur le site du ministère.

On pourrait sans doute aller plus loin, par exemple sur l'accessibilité des populations aux juridictions, thème important pour appuyer une éventuelle poursuite de la réforme de la carte judiciaire dans les prochaines années ; en 2013, un travail de ce type été réalisé sur un champ partiel. De même, en 2013, on a conduit un exercice de projections départementales d'activité des juridictions à l'horizon 2030 selon un modèle qui s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee. Pour le moment, aucun travail de ce genre n'est prévu en 2015, mais la SDSE pourrait être amenée à prolonger ces travaux en réponse à des demandes internes au ministère.

## **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

Les analyses sur la qualité et la fiabilité des sources issues de l'enregistrement des procédures par les forces de sécurité permettront de déterminer les échelons territoriaux pertinents pour diffuser des données statistiques.

Dans tous les cas, les nouveaux systèmes d'information permettront de disposer d'une information plus riche sur la délinquance localisée au lieu de commission (et non plus seulement au lieu d'enregistrement), ce qui améliorera la pertinence des informations diffusées.

## **MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps)

*Dépenses culturelles des collectivités territoriales :*

- Publication des résultats de l'enquête Dépenses culturelles des collectivités locales.
- Expertise des données statistiques disponibles sur les dépenses culturelles des collectivités locales (DGCL, DGFIP, Insee – Comptes nationaux) afin d'adapter au mieux l'enquête et, d'autre part, d'estimer si possible des indicateurs annuels sur ce thème.

*Enquêtes et données régionales sur la culture :*

- Les observatoires locaux d'observation culturelle se sont fortement développés depuis quelques années (en particulier sur l'emploi). Le Deps peut être sollicité, via les directions régionales des affaires culturelles ou les directions générales, pour participer à la mise en place d'une enquête ou à l'expertise des résultats. Afin de mieux répondre à ces demandes, voire de limiter le nombre d'enquêtes, le Deps va poursuivre la mise à disposition systématique de données régionales (quand la source le permet, exemple DADS sur l'emploi culturel).

## **AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE (Acos)**

Dans le cadre de la convergence sur les séries d'emploi trimestriel, la qualité des séries au niveau local fait actuellement l'objet d'études conjointes avec l'Insee qui pourraient se poursuivre en 2015. L'objet est d'arriver à qualifier la qualité des séries locales d'emploi pour éclairer les utilisateurs sur la pertinence des séries sur des échelons géographiques fins.

La COG prévoit par ailleurs une densification des mises à disposition de données sur internet.

## **CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (Céreq)**

L'adresse de l'entreprise dans laquelle le jeune est employé en 2013, information collectée dans le cadre de l'enquête Génération 2010, permettra de repérer les emplois dans les zones franches urbaines, grâce à une codification ad hoc. L'étude d'une codification des quartiers selon qu'ils relèvent de la politique de la ville ou non, permettrait d'affiner les approches territoriales en termes d'accès à l'emploi des jeunes.

La production d'indicateurs standard de l'insertion des jeunes déclinée par région et grands niveaux de formation (enseignement secondaire / enseignement supérieur) seront livrés dans l'ouvrage *Quand l'école est finie*, fin septembre 2014.

## SIGLES

Adeli	Automatisation Des Listes des professionnels de la santé
APE	Activité principale exercée
APR	Acteur public en région
Banatic	BAse NATionale d'informations sur l'InterCommunalité
BPE	Base permanente des équipements
BSPA	Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
CAF	Caisse d'allocations familiales
Care	Enquêtes Capacités, Aides et REssources des seniors
CEPR	Contrat de projets État-régions
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
Cnam	Caisse nationale de l'assurance maladie
Cnerp	Commission nationale d'évaluation du recensement de la population
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
COG	Convention d'objectifs et de gestion
Copar	Comité d'orientation pour l'action régionale
DADS	Déclaration annuelle de données sociales
DAR	Département de l'action régionale - Insee
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques - Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
DDAR	Direction de la diffusion et de l'action régionale - Insee
DCF	Règlement Data Collection Framework (CE) n° 199/2008 du Conseil de l'Union européenne du 25 février 2008
Depp	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - Ministère de l'éducation nationale
Deps	Département des études de la protective et des statistiques - Ministère de la Culture
DESL	Département des études et des statistiques locales Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
Dera	Département de l'emploi et des revenus d'activité - Insee
DET	Division des études territoriales - Insee
DGAFP	Direction générale de l'administration et de la fonction publique - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGCL	Direction générale des collectivités locales - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique
DGFIP	Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche - Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
DGME	Direction générale de la modernisation de l'état
DIRD	Dépense intérieure de recherche et développement
DMCSI	Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale - Insee
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique - Ministère des Affaires sociales et de la Santé - Ministère de l'Économie et des Finances - Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social -
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DSDS	Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
DSED	Département des statistiques, des études et de la documentation - Ministère de l'Intérieur
DSCT	Département des statistiques de court terme - Insee
DVF	Demandes de valeurs foncières
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
Ecmoss	Enquête annuelle sur le coût de la main-d'œuvre et la structure des salaires
EPTB	Enquête sur le prix des terrains à bâtir
Filocom	Fichier du logement communal

Filosofi	Fichier Localisé Social et Fiscal
Finess	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FQP	Formation et la qualification professionnelle
GF-3C	Bureau des études statistiques en matière fiscale - Direction générale des finances publiques - Ministère de l'économie et des finances
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
Ined	Institut national d'études démographiques
Irdes	Institut de recherche et documentation en économie de la santé
Iris	Ilots Regroupés pour l'Information Statistique
JDC	Journées défense et citoyenneté
Maaf	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Meos	Mission des études, de l'observation et des statistiques - Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
MSA	Mutualité sociale agricole
ONCEA	Observatoire de la consommation des espaces agricoles
PAP-ESR	Portail d'aide au pilotage de l'enseignement supérieur et de la recherche
PCS	Profession et catégorie sociale
PPLPIS	Plan pluri annuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
Psar	Pôle de service de l'action régionale
RDL	Revenus disponibles localisés
RFL	Revenus fiscaux localisés
RIL	Répertoire d'immeubles localisés - Insee
RPLS	Répertoire du parc locatif social
Sdese	Sous-direction des études statistiques, de l'évaluation et de la prospective
SDM3D	Sous-direction des méthodes et des données pour le développement durable - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SDSE	Sous-direction de la statistique et des études - Ministère de la Justice
SDST	Sous-direction des statistiques des transports - Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SGII	Secrétariat à l'immigration et à l'intégration - Ministère de l'Intérieur
Siasp	Système d'information sur les agents du secteur public
Siera	Système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité
Sies	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Sirene	Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements
Sitadel	Système d'information et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux
SOeS	Service de l'Observation et des Statistiques- Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
SSP	Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
SSM	Service statistique ministériel
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective
Teruti	UTILISATION du TERRitoire
Teruti Lucas	UTILISATION du TERRitoire Land Use/Cover Area frame statistical Survey
ZUS	Zone urbaine sensible